

REPRESENTATIONS SOCIALES DU PARC NATIONAL DU BANCO (PNB) PAR LES RIVERAINS AUTOCHTONES EN COTE D'IVOIRE: ASPECTS SOCIOCULTURELS ET ENJEUX DE CONSERVATION DURABLE.

KOUEITA Mariam Konaté Kady

*Université Félix Houphouët Boigny, (Abidjan), Rép. de Côte d'Ivoire
Institut des Sciences Anthropologiques de Développement (ISAD)
koueitamariam@yahoo.fr*

DIOMANDE Moussa

*Université Félix Houphouët Boigny, (Abidjan), Rép. de Côte d'Ivoire
Institut des Sciences Anthropologiques de Développement (ISAD)
m.diomandé92@yahoo.fr*

Résumé

Le Parc National du Banco (PNB) est situé au centre de la mégalopole Abidjanaise, principalement entre les communes de Yopougon, Adjamé, Attécoubé et Abobo. Il fait l'objet de nombreuses pressions anthropiques par les populations riveraines autochtones et cela en dépit des investigations de l'Etat à travers l'Office Ivoirien des Parcs et réserves (OIPR), la structure en charge de la gestion des aires protégées en Côte d'Ivoire. Au regard de cette situation, une question fondamentale se pose: quelles représentations sociales, les populations riveraines autochtones ont de la conservation du Parc National du Banco (PNB) ? Cette étude permet principalement d'analyser les facteurs à l'origine de la problématique de conservation de ce parc. L'étude des représentations sociales des populations riveraines autochtones permet précisément d'analyser d'une part les connaissances et les attitudes de ces dernières et d'autre part d'analyser l'impact de ces connaissances et attitudes sur la conservation du PNB. La méthodologie de l'étude s'appuie sur une approche qualitative et la méthode d'analyse de contenu a permis d'analyser les discours des différents interlocuteurs. L'analyse des données d'enquête a permis de montrer d'une part que le PNB représente pour les riverains autochtones un repère culturel, un lieu de culte, de rituels traditionnels, ainsi qu'un lieu d'approvisionnement en ressources naturelles pour leurs subsistances. D'autre part, ces populations privées de mesures d'accompagnements financiers sont parfois mécontentes de la politique de gestion du PNB. Ces représentations sont à l'origine des conflits fonciers et de l'utilisation des ressources naturelles du PNB en dépit de l'interdiction formelle de toutes exploitations par l'OIPR.

Mots clés : Représentation Sociale, population riveraine autochtone ; conservation, Parc national, aspects socioculturel

Abstract

The Banco National Park (PNB) is located in the center of the Abidjan megalopolis mainly between the municipalities of Yopougon, Adjamé, Attécoubé and Abobo. It is subject to numerous anthropogenic pressures by the local indigenous populations, despite the states investigations through the Ivorian Office of Parks and Reserves (OIPR), the structure in charge of the management of protected areas. In view of the situation, a fundamental question arises: what social representations do the local indigenous populations have of the conservation of the Banco National Park? This study mainly makes it possible to analyze the factors at the origin of the conservation problem of this park. The study of the social representations of the indigenous riparian populations makes it possible precisely to analyze on the one hand the knowledge and attitudes of the latter and on the other hand to analyze the impact of this knowledge and attitudes on the conservation of the PNB. The methodology of the study is based on a qualitative approach and the method of content analysis made it possible to analyze the speeches of the various interlocutors. The analysis of the survey data made it possible to show on the one hand that the PNB represents for the native residents a cultural landmark, a place of worship, of traditional rituals, as well as a place of supply of natural resources for their subsistence. On the other hand, these populations deprived of financial support measures are sometimes dissatisfied with the PNB management policy. These representations are at the origin of the land conflicts and the use of the natural resources of the PNB despite the formal prohibition of all exploitations by the OIPR.

Keywords : *Social Representation, indigenous riparian population, conservation, national park, socio-cultural aspects.*

Introduction

La création des aires protégées, notamment des parcs nationaux et réserves naturelles à travers le monde, a été envisagée par la communauté internationale, en vue de préserver la biodiversité. L'institution des aires protégées a donc été possible aux moyens d'expulsions et de délogements des peuples autochtones qui y vivaient. (C. Asse. 2018, p. 21)

Bien qu'étant essentiellement reconnu comme outil pour atteindre les objectifs de la convention sur la diversité biologique, et les objectifs du millénaire pour le développement, à travers le monde, les aires protégées ne sont pas à l'abri de la dégradation de leurs ressources naturelles (J. Poisson. 2009, p.1).

En Côte d'Ivoire, elles connaissent de nombreuses problématiques, principalement liées à des activités anthropiques (CNDHCI. 2017, p. 6).

Cela s'explique par le fait qu'elles disposent de nombreuses potentialités économiques, socioculturelles et environnementales (UICN, 2008, p. 24).

En effet, elles sont à dessein, convoitées par les populations riveraines qui y exercent des pressions (braconnage, orpaillage, exploitation agricole, prélèvements de produits forestiers ligneux et non ligneux, transhumance, feux de brousse, pression démo-foncière), remettant en cause la diversité biologique qu'elles renferment (OIPR, 2018, p. 4).

Cette diversité biologique en milieu urbain, est généralement confrontée à des pressions démo-foncières telles que l'étalement urbain, les conflits entre l'homme et la nature, la déforestation, l'accumulation de déchets solides, et liquides, la fragmentation de l'habitat, des incendies en zones périurbaines (T. Trzyna, 2014, p. 6).

Ces pressions démo-foncières présentent de nombreuses conséquences pour la conservation de l'environnement en général et en particulier pour les aires protégées du pays, notamment pour le Parc National du Banco (PNB) (N. Sako et al. 2013, p. 5-11) (L. Tia et D. Dago. 2015, p. 363-364).

Le Parc national du Banco est situé au cœur de la ville d'Abidjan entre les communes de Youpougon, Adjamé, Attécoubé et Abobo. Il est qualifié de poumon vert de la ville (en raison de sa forte capacité d'absorption du CO₂ dans l'atmosphère) et constitue par la même occasion son réservoir hydraulique. Il couvre 3474 ha de superficie dans la ville d'Abidjan. Sa situation au cœur de la capitale économique en fait un exemple unique de forêt dense humide en Afrique de l'Ouest (UICN, 2008, p.11).

Par ailleurs, la gestion de ce site est assurée par l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR), la structure en charge de la conservation des parcs et réserves en Côte d'Ivoire. L'OIPR, au niveau du Parc national du Banco, dans le cadre de ses missions est souvent confrontée à des situations conflictuelles avec les populations autochtones, notamment à cause des pressions telles que; les infiltrations frauduleuses, les prélèvements et coupes anarchiques de produits forestiers ligneux et non ligneux, des conflits fonciers etc. (Y.C Akoué et al. 2017, p 190).

Au vu, de la problématique de dégradation des ressources

naturelles dans les aires protégées, les institutions internationales reconnaissent l'importance ou la nécessité de la contribution des populations autochtones à la conservation des ressources naturelles.

En effet, L'article 8j du sommet de la terre de Rio en juin 1992, prône les populations autochtones et leurs droits en rapport avec l'environnement. La Conférence, appelée Sommet de la Terre, a reconnu le fait que les populations autochtones et leurs communautés ont un rôle important à jouer dans la gestion et le développement de l'environnement. La communauté internationale s'est engagée à promouvoir, renforcer et protéger les droits, connaissances et pratiques de ces populations et de leurs communautés. Egalement, les objectifs d'Aichi (UICN, 2012. p.2) sont entre autre, d'éveiller la conscience écologique en son objectif 1, de promouvoir la participation et le respect des droits des communautés autochtones et locales en son objectif 18, ainsi que de mobiliser des ressources financières en son objectif 20.

S'inscrivant dans cette logique, des investigations ont été menées en Côte d'Ivoire au nombre desquelles figure le Programme Cadre de Gestion des Aires Protégées (PCGAP). Ce programme a instauré une nouvelle stratégie, qui constitue une réforme du système de gestion de l'ensemble des aires protégées du pays, y compris celui du PNB (OIPR, 2018, p.1). Suite à cette réforme, la mission désormais assignée par l'Etat de Côte d'Ivoire à travers l'OIPR, consiste à susciter l'éveil de la conscience environnementale chez les populations riveraines en général et autochtones en particulier, à engager une communication accrue à une gestion participative et inclusive plus améliorée (OIPR. 2017, p 8).

Cette gestion participative, est une collaboration à travers laquelle, toutes les parties prenantes intéressées, s'entendent pour gérer et partager les bénéfices d'une portion de territoire, contenant des ressources naturelles. Aussi, dans le PNB, les activités telles que la sensibilisation et l'écotourisme, s'organisent-elles de plus en plus.

Malgré les activités de sensibilisation et d'éducation en vigueur et l'adoption de la gestion participative, la conservation du PNB connaît des difficultés. Le constat général sur le terrain est que la plupart des populations riveraines autochtones ne s'y impliquent pas résolument et elles semblent toujours en attente des bénéfices de cette

gestion (N. Sako et G. Beltrando. 2014, p. 10 ; L. Tia et D. Dago. 2015 p. 353; Y.C Akoué et al. 2017, p.188).

Partant de ce constat, il convient d'étudier, les connaissances, attitudes et comportements qu'ont les populations riveraines autochtones du Parc National du Banco.

En d'autres termes, quelles sont les représentations sociales des populations autochtones du PNB en Côte d'Ivoire?

L'objectif de cette étude est d'analyser les représentations sociales du PNB chez les populations riveraines autochtones au regard de sa conservation. Cet article rapporte les résultats d'une thèse et ne s'appuie que sur un seul objectif spécifique; celui de décrire les connaissances et attitudes des populations au regard de la conservation du PNB. Cet objectif spécifique pourrait élucider l'hypothèse selon laquelle les connaissances et les attitudes des populations riveraines autochtones expliquent leurs pressions sur les ressources naturelles du PNB. Dans un contexte de conservation durable des ressources naturelles du PNB, la prise en compte des représentations sociales des populations autochtones pourrait garantir une gestion efficace. Notre réflexion s'articule autour d'un plan qui part de la méthodologie de recherche à partir de laquelle nous effectuons une analyse et tirons des conclusions.

1-approche méthodologique

1-1- Site d'étude

1- 1-1 Historique du Parc National du Banco (PNB)

En 1926, la forêt du Banco, était officiellement nommée « Station Forestière du Banco ». En 1933, le massif forestier devient la forêt classée du Banco et fut inaugurée officiellement, et ouverte au public. Un barrage à travers la rivière fut construit, près de sa source, pour créer une piscine ; et un arboretum. Près de l'Arboretum, un étang pour la pisciculture avait été aménagé ainsi qu'un petit zoo. En 1934, un colon du nom du Gouverneur RESTE, décida de faire du Banco le Bois de Boulogne d'Abidjan. En 1933, le massif forestier devient la forêt classée du Banco et fut inaugurée officiellement, et ouverte au public. Un barrage à travers la rivière fut construit, près de sa source, pour créer une piscine ; et un arboretum. Près de l'Arboretum, avait été aménagé un étang pour la pisciculture, de même qu'un petit zoo. En

1939 l'école forestière fut fondée pour servir à la formation pratique et technique de nouveaux cadres du Service Forestier. Dans le but de protéger et de conserver ce massif forestier et de le développer en parc de la ville d'Abidjan, il fut convenu en 1953, de transformer la forêt du Banco en Parc National. Ce dernier pas implique une protection totale de la faune et de la végétation. Aujourd'hui, le PNB est menacé par la pression de l'urbanisation, la démographie galopante, et les plans de développement de toute la région d'Abidjan.

1- 1-2 Situation géographique et administrative du PNB

Le Parc National du Banco est situé au Sud-Est de la Côte d'Ivoire et au Nord-Ouest de la ville d'Abidjan. Il est repéré par les coordonnées géographiques 5° 23 de latitude Nord et 4° 03 de longitude Ouest. Il est bordé au Nord par la commune d'Abobo, au Sud par la commune d'Attécoubé, à l'Ouest par la commune de Yopougon et à l'Est par celle d'Adjamé (Voir figure ci-dessous).

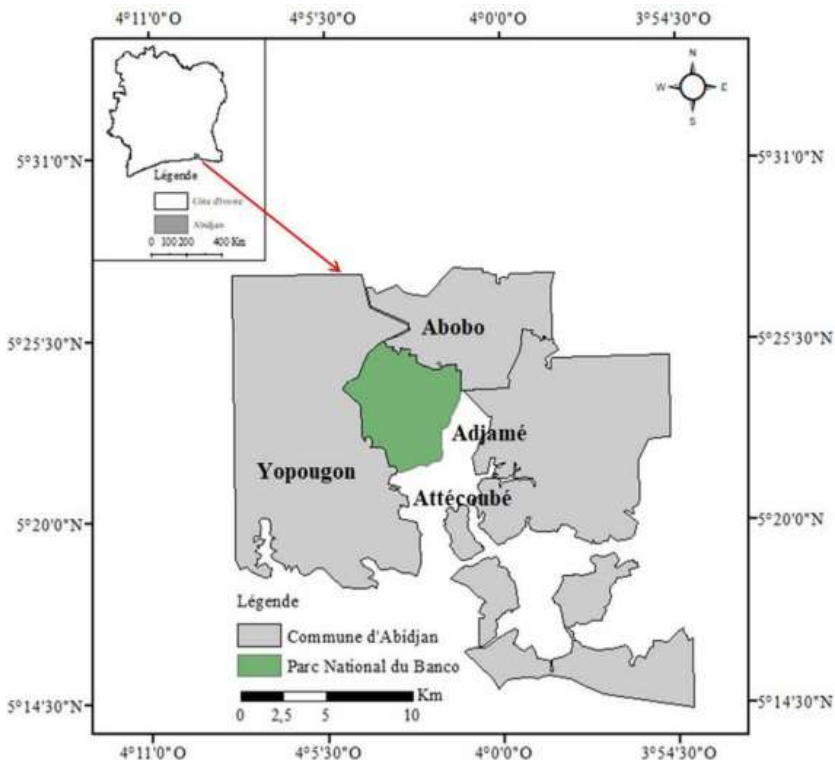


Figure 1 : Situation Géographique du Parc National du Banco. Source (Y. SANGNE. et al. 2018, p. 1763).

1- 1-3 Justification du choix du terrain d'enquête

Le terrain d'enquête comprend le Parc National du Banco, ses quatre villages que sont : Anonkoua-Kouté, Andokoi, Agban-Village, Agban-Attié.

Le choix d'étudier le Parc National du Banco et ses zones périphériques a été motivé par deux raisons principales.

La première est liée à sa localisation géographique en plein cœur de la capitale économique abidjanaise, qui le rend vulnérable du fait de l'urbanisation et d'autres pressions anthropiques.

La deuxième, a été guidée par la proximité des villages avec le parc ainsi que leurs caractères autochtones. Suivant les objectifs de l'étude, ce choix s'est opéré, afin d'appréhender les

connaissances des riverains autochtones leurs connaissances relatives au Parc National du Banco, leurs différentes valeurs et normes sociales pouvant expliquer des attitudes et opinions, leurs aspirations vis à vis du système de gestion, leurs implications au regard de la conservation du Parc National du Banco. Les attitudes, comportements et implications des populations riveraines autochtones sont des notions clés à la compréhension des représentations sociales qu'elles se font de la conservation du Parc National du Banco.

1- 1-4 La population d'enquête

La Population d'enquête comprend des autorités traditionnelles telles que les chefs de villages et notables, des responsables d'associations villageoises (présidents de jeunes et présidentes de femmes), des membres d'associations et de communautés, de responsables d'institution, de l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves d'Abidjan (OIPR) et d'ONG.

1-2 Caractéristiques des populations autochtones et activités socioéconomiques

1-2-1 Caractéristiques des populations autochtones

Les populations autochtones des quatre villages (Anonkoua Kouté, Agban village, Agban Attié, Andokoi) à la périphérie du PNB sont principalement des peuples Attié et Ebrié.

1-2-1-1 Peuple Attié

Le peuple Attié (ou Atyé, ou Akyé, ou Akié) fait partie du groupe Akan et vit au Sud-Est de la Côte d'Ivoire, au nord de la ville d'Abidjan, dans la région des Lagunes. Selon la tradition, les Attié sont venus du Ghana actuel pour s'installer en Côte d'Ivoire. Ce peuple fait partie d'une des branches des Ashantis. Les Attié parlent une langue du même nom: l'Attié (ou Akyé). C'est une langue Kwa parlée au Sud-Est de la Cote d'Ivoire. Les langues kwa sont parlées aussi au Ghana, au Togo et au Benin. Le nom kwa dérive du mot peuple, qui, pour toutes ces langues possèdent la racine commune kwa. Les Attiés sont organisés en trois classes d'Age ou générations appelées « focué » en langue Attié. Chez les Attié, toutes les personnes de sexe masculin font partie d'une des trois générations suivantes.

- La génération Gnando
- La génération djigbo
- La génération M'bréchoué.

1-2-1-2 Peuple Ébrié

Les Ébriés sont initialement appelés « Tchaman » ou peuple « Atchan » ce qui veut dire « ceux qui ont été choisis, ou les élus », le nom "Ébrié" leur fut attribué par leurs voisins Abourés de Moossou, par raillerie qui signifie « les gens sales » et ce à la suite d'une guerre perdue par ces derniers. À leur tour, les Ebriés les appelaient "Kôrôman" qui signifie aussi « les gens sales » dans leur dialecte. Les Ébriés sont des lagunaires. Ils vivent au Sud-Est de la Côte-d'Ivoire, autour de la lagune qui porte leur nom. Cet imposant plan d'eau qui traverse la ville d'Abidjan va de Grand-Bassam (à l'est) au canal d'Assagni (à l'ouest).

Le pays ébrié regroupe les populations ayant en commun l'usage de la langue ébrié. Les Ébrié font partie du groupe linguistique des Akan lagunaires qui occupent tout le Sud-Est du littoral ivoirien.

1-3 Régime foncier

Les Ebriés, demeurent le seul groupe qui exerce un droit de contrôle sur le foncier dans les villages de la périphérie du PNB. Leurs hôtes Attiés et Agnis (reçus plus tard) ont aussi acquis la jouissance du droit foncier en raison de leur ancienneté. Ces différentes communautés y cultivaient des cultures pérennes (café, cacao, colatier) et des cultures vivrières (manioc, igname).

Le régime foncier Ebrié repose sur le système matriarcal selon lequel la terre est transmise d'oncle au neveu. Ce système, est devenu aujourd'hui conflictuel, et il est de plus en plus contesté par conséquent, il évolue en faveur de la descendance.

La gestion des terres actuelle est confiée au comité de gestion des affaires de la localité (organe de la structure sociale Ebrié). D'une manière générale, le droit à la terre est acquis après quelques libations ou un règlement des frais d'acquisition.

Le droit civil tend de plus en plus à suppléer le droit coutumier dans la région avec l'immatriculation qui garantit la sécurité foncière, nécessaire aux investissements, aux transactions foncières et au crédit.

1-4 -Environnement socioéconomique du Parc National du Banco et de sa périphérie.

L'activité socio-économique de base des peuples Attié et Ebrié était l'agriculture et la pêche. Bien entendu, ce peuple pratiquait aussi les cultures de rentes pérennes telles que le café et le cacao cultivés autrefois dans la Forêt du Banco. Après l'érection de ce domaine en parc national la population a dû abandonner ses plantations qui d'ailleurs, existeraient toujours selon les dires de cette dernière. Aujourd'hui, avec l'accroissement de la population et l'expansion des villes, les populations n'ont pratiquement plus de portions de terres à cultiver. Il existe des infrastructures économiques à la périphérie du PNB tels que les usines de la zone industrielle à Yopougon (entre Andokoi et Gesco), une scierie à Andokoi, une société FILTISAC du côté d'Abobo, et d'une station- service SHELL CI en bordure de l'autoroute au Sud du PNB. Hormis cela, la majorité de la population (Autochtones et étrangères) se disputent les petits commerces de rue ou de marchés. Par ailleurs, on note d'autres activités du secteur informel à la périphérie du PNB, dominés par la mécanique, et le lavage du linge dans la rivière Banco par des lavandiers communément appelés FANICO en langue locale malinké.

1-5 -Échantillonnage.

L'échantillonnage de l'étude est de type non probabiliste. Dans cette catégorie, l'échantillon par choix raisonné a été ciblé et a pris en compte des sujets capables de fournir des informations sur le Parc National du Banco, ou encore à mesure de partager des expériences qui puissent être utiles à cette recherche. Ce choix tient compte des acteurs impliqués dans la conservation du Parc National du Banco.

Ainsi, ont été interrogés deux (2) responsables de la direction technique, un (1) responsable d'ONG intervenant dans la conservation du PNB et soixante (60) autochtones représentant les quatre villages, soit soixante-trois (63) personnes composant notre échantillon d'enquête.

La collecte de données n'avait pas pour but d'établir un échantillon représentatif de la population à étudier. L'objectif ici, n'est pas d'extrapoler les résultats à l'ensemble des autochtones du PNB,

mais d'explorer leurs représentations sociales et les expliciter en fonction des critères culturels, sociodémographiques et économiques.

2- Collecte de données

2-1 Techniques et outils

La présente étude s'inscrit dans une approche ethnologique. Les techniques de collecte de données comprennent l'étude documentaire, l'observation directe et participante ainsi que les entretiens individuels et de groupe (focus group).

La documentation de l'étude comprend des ouvrages généraux et spécifiques aux aires protégées et aux parcs nationaux, des rapports et articles relatifs aux fonctions des aires protégées, aux perceptions des populations riveraines, aux pressions et impacts anthropiques sur ces sites. Des documents monographiques et cartographiques nous ont permis de décrire les caractéristiques socioculturelles des populations autochtones et de situer le parc par rapport à la zone d'étude.

Des entretiens semi dirigés étaient individuellement adressés aux chefs coutumiers, aux présidents de jeunes et de femmes des villages périphériques, au chef de secteur du Banco, aux responsables d'ONG et d'associations villageoises militant en faveur de la protection du PNB. Un focus group a été organisé dans les quatre villages à la périphérie du PNB il a permis de recueillir des informations diverses riches et nuancées, compte tenu de la diversité des individus qui composaient les différents groupes.

L'outil principal de collecte de données a été le guide d'entretien. Cet outil a permis d'évaluer, les connaissances, les expériences, les besoins, les attentes des populations, ainsi que des témoignages relatifs aux personnes en situations de fraude dans le PNB. Il a permis de repérer les différentes connaissances, de comprendre les différentes perceptions des populations de l'état de conservation du parc national du Banco ainsi que les raisons de leurs comportements. Cette méthode nous a donc permis de saisir la complexité psychosociale des problèmes liés aux comportements des populations autochtones au regard de la conservation du PNB. Avec les responsables techniques de conservation du PNB, le guide d'entretien a permis de recenser auprès, les valeurs écologiques du

Parc National du Banco, le niveau d'implication des populations autochtones dans le système de gestion, l'impact de leurs différentes activités sur la biodiversité, les problèmes de conservation de cette aire et les moyens d'y remédier.

Un autre guide relatif au focus group a permis de récolter des opinions différentes et une variété de points de vue concernant les problèmes de conservation de l'aire protégée, les relations entre gestionnaires et populations riveraines, la situation socioéconomique des riverains etc. Il a donc permis d'explorer les opinions et jugements déjà collectés afin d'éclairer les raisons qui les sous-tendent et de s'assurer de leur effectivité. Au total trois principaux guides d'entretiens ont été utilisés.

Au cours des entretiens, l'on a utilisé un dictaphone qui a permis d'enregistrer les différents discours des enquêtés. Ces enregistrements ont été retranscrits sous forme de verbatims pour être ensuite analysés.

2- 2-Méthodes d'analyse des données

Plusieurs données ont été recueillies dans l'objectif d'examiner les représentations sociales des populations riveraines autochtones du Parc National du Banco (PNB) en vue de contribuer à sa préservation. Celles-ci (ces données) ont fait l'objet d'une analyse qualitative.

2-2-1-Analyse qualitative

L'analyse qualitative des données d'enquête a été utilisée afin de repérer des motivations, attitudes et aspirations des populations riveraines autochtones au regard du PNB. Pratiquement, afin de procéder à l'analyse des discours issus des différents entretiens recueillis lors des enquêtes, l'on a eu recours à la méthode d'analyse de contenu.

2-2-2 Analyse de contenu

L'analyse de contenu est « un ensemble de techniques d'analyse des communications visant, par des procédures systématiques et objectives de description du contenu des énoncés, à obtenir des indicateurs (quantitatifs ou non) permettant l'inférence de

connaissances relatives aux conditions de production/réception (variables inférées) de ces énoncés.

Le traitement des données a consisté concrètement à plusieurs phases.

D'abord l'on a procédé à la retranscription des propos des enquêtés sous forme de verbatims.

À partir de ceux-ci, une analyse de contenu thématique et lexicale¹ des propos des enquêtés a été réalisée.

Pratiquement, pour procéder à l'analyse des données, le contenu de chacun des verbatims a été catégorisé (sans l'aide d'un logiciel d'analyse de données) en fonction des questions que comportent les guides d'entretiens.

Par la suite, les verbatims ont été regroupés par thème en fonction de ceux qui reflètent un même sens.

Il convient avant de présenter les résultats de clarifier les concepts clés à l'étude pour une meilleure compréhension de l'article.

2-3 Clarification de concepts

2-3-1- Concept de représentation sociale

Les représentations sociales se retrouvent au carrefour de la psychologie et de la sociologie. Elles confèrent aux individus une maîtrise de leur environnement et leur permettent d'agir sur celui-ci (de l'exploiter).

Moscovici, le père fondateur de la théorie des représentations sociales définit une représentation sociale comme:

« une manière d'interpréter le monde et de penser notre réalité quotidienne, une forme de connaissance sociale que la personne se construit plus ou moins consciemment à partir de ce qu'elle est, de ce qu'elle a été et de ce qu'elle projette et qui guide son comportement. Et corrélativement la représentation sociale désigne l'activité mentale déployée par les individus et les groupes pour fixer leurs positions par

¹ Selon Bardin, 1998, l'analyse thématique est une analyse des significés tandis que l'analyse lexicale est une analyse des signifiants. Ce qui veut dire que l'analyse thématique permet d'analyser le sens des mots ou des phrases évoquées par l'enquêté. L'analyse lexicale quant à elle permet d'analyser le sens de ce que traduit le discours.

rapport à des situations, événements, objets et communications qui les concernent » (S. Moscovici, 1984, p. 132).

Pour D. Jodelet. (1989, p. 36), il s'agit de :

« une forme de connaissance socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et contribuant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social»

Quant à J.C Abric, (1997, p.13), il définit la représentation sociale comme: « une vision fonctionnelle du monde, qui permet à l'individu ou au groupe de donner un sens à ses conduites, et de comprendre la réalité, à travers son propre système de références, donc de s'y adapter, de s'y définir une place ».

En claire, la représentation sociale est une forme de connaissance socialement partagée et qui participe à construire une réalité commune à un ensemble social. C'est en ce sens que connaissances, communications, pratiques sociales, traditions, idéologies, conduites, croyances et appartenance sociale sont généralement des mots utilisés par les auteurs pour définir ce concept (de représentation sociale). Les représentations sociales sont en quelque sorte caractérisées par ces différents mots qui fondent l'appartenance sociale des individus relativement à un objet social, qui désigne dans le cadre de l'étude, le Parc National du Banco (PNB).

2-3-2- Concept d'aire protégée

L'Union Internationale pour la Conservation de la Nature, UICN définit une aire protégée comme: « Un espace géographique clairement défini, reconnu, consacré et géré, par tout moyen efficace, juridique ou autre, afin d'assurer à long terme la conservation de la nature ainsi que les services éco systémiques et les valeurs culturelles qui lui sont associés » (N. Dudley. 2008, p. 10).

Il ressort de cette définition, trois objectifs d'ordres majeurs à savoir, un objectif d'ordre biologique (préserver la biodiversité), un objectif d'ordre socioculturel; telles que les motivations spirituelles et les activités récréatives. Un objectif d'ordre économique (touristique ou toutes autres activités génératrices de revenus), liée à la gestion de la conservation des ressources naturelles.

2-3-3 Concept de parc national.

Un parc national selon l'UICN, est une aire protégée de catégorie II (N. Dudley. 2008, p. 19).

Il désigne, « une zone naturelle, terrestre et/ou marine désignée pour protéger l'intégrité écologique, dans un ou plusieurs écosystèmes dans l'intérêt des générations actuelles et futures, pour exclure toutes exploitations ou occupations incompatibles avec les objectifs de la désignation et pour offrir des possibilités de visite à des fins spirituelles, éducatives, récréatives, et touristique, dans le respect du milieu naturel et de la culture des communautés locales. (UICN.1994, p. 107)

Selon la loi N° 2002-102 du 11 février 2002, relative à la création, à la gestion et au financement des parcs nationaux et des réserves naturelles :

Un parc national désigne une aire placée sous le contrôle de l'État et dont les limites ne peuvent être changées, ni aucune partie aliénée, sauf par l'autorité législative compétente :

- Il est exclusivement destiné à la propagation, la protection, la conservation et l'aménagement de la végétation et des populations d'animaux sauvages, ainsi qu'à la protection des sites, des paysages, ou des formations géologiques présentant une valeur scientifique ou esthétique particulière, dans l'intérêt et pour la récréation du public;

- dans un parc national, l'abattage, la chasse, la capture d'animaux et la destruction ou la collecte des plantes sont interdits, sauf pour des raisons scientifiques ou pour les besoins de l'aménagement et à condition que de telles opérations aient lieu sous la direction et le contrôle de l'autorité compétente;

- Il comporte tout milieu aquatique auquel s'appliquent toutes ou l'une quelconque des dispositions des alinéas 1 et 3 de la présente définition (République de Côte d'Ivoire 2002, p.2).

2-3-4-Concept de conservation

La convention de Rio (au Brésil) n'a prévu aucune définition du terme alors que le mot y est très employé. Il n'existe pas de définition officielle et arrêtée de la conservation de la nature, mais les termes employés sont souvent les mêmes que ceux utilisés pour expliquer le développement durable. La stratégie globale pour

l'environnement biophysique et la biodiversité parle ainsi de la conservation comme étant « *la gestion de l'utilisation par l'homme de la biosphère permettant aux générations présentes de profiter des bénéfices durables, tout en maintenant son potentiel de répondre aux besoins et aspirations des générations futures* »².

Pour Carl Jordan³, c'est une « *philosophie de la gestion de l'environnement qui n'entraîne, ni son gaspillage, ni son épuisement, ni son extinction, ni celle des ressources et valeurs qu'il contient* ».⁴

2-3-5 Concept de populations autochtones.

Ce concept désigne les populations descendantes des premiers habitants des terres sur lesquelles ils vivent et sur lesquelles ils vivaient avant que des populations d'une autre culture ou d'une autre origine y arrivent et ne deviennent prédominantes par la conquête, l'occupation, ou d'autres moyens.⁵

3- Résultats

Les représentations sociales des populations riveraines autochtones du PNB ont été analysées à travers leurs différentes connaissances et attitudes relatives à la conservation dudit parc.

3-1- Connaissances des riverains autochtones relatives au PNB.

3-1-1- PNB, repère et sentiment d'appartenance culturelle des populations riveraines autochtones.

Autrefois, les populations autochtones du PNB disposaient pleinement de leurs ressources sur lesquelles elles avaient tous les droits d'exploitations (nourriture, chasse, agriculture...). Avant que la forêt du Banco ne soit sous la tutelle de l'Etat, elle appartenait aux populations riveraines autochtones et elles n'ont pas manqué de le signifier à travers ces propos : « *Avant, on avait des plantations, des*

² « *The management of human use of the biosphere so that many yield the greatest sustainable benefit to current generations while maintaining its potential to meet the needs and aspirations of future generations : Thus conservation in positive, embracing preservations, maintenance, sustainable utilisation, restoration and enhancement of the natural environment.* » "Global Biodiversity Strategy: Guidelines for Action to Save, Study, and Use Earth's Biotic Wealth Sustainably and Equitably", 1992.

³ Chercheur en écologie à l'université de Géorgie, États-Unis d'Amérique. [(en) Présentation en ligne [archive]]

⁴ in La Recherche, n°333 juillet-août 2000 : *Les multiples facettes de la conservation*, Vernon Heywood, p. 97

⁵ <https://m.gdt.oqlf.gouv.qc.ca>

maisons dans la forêt du Banco, quelques fois lorsqu'on se promène on y trouve des vestiges ». Propos recueillis auprès d'un notable d'Andokoi.

Cette ancienne tutelle des populations fut marquée d'une empreinte indélébile si bien que les populations ont encore du mal à se faire à l'idée que le PNB est désormais sous la tutelle de l'Etat de Côte d'Ivoire. Cette information est enfouie dans leurs mémoires et se transmet de génération en génération. C'est ce qui explique que même les nouvelles générations s'identifient fortement à la terre et aux ressources que le PNB abrite. Les propos suivants illustrent le mieux notre analyse : « *Pour nous, la forêt du Banco nous appartient, c'est notre héritage...* ». Propos recueillis auprès d'un riverain autochtone d'Agban Attié.

Pour les populations riveraines autochtones le PNB représente un repère culturel. Ce domaine forestier est comme un héritage qui leur a été légué par leurs ancêtres cela, en dépit du fait qu'il soit sous la tutelle de l'Etat. La sauvegarde culturelle défendue par les populations témoigne de la préservation de leur identité culturelle qui se réfère ici au PNB. Pour les populations riveraines autochtones, cette forêt, est considérée comme un héritage, qui leur permet de retracer leur origine mais aussi de préserver et de pérenniser leur culture. Selon l'anthropologie culturelle, le comportement des individus n'a de sens qu'en tenant compte de leurs cultures différentes. Dans cette perspective, la culture est considérée comme un moyen permettant de comprendre le fait social.

3-1-2- PNB, lieu de cultes, et de rituels pour les riverains autochtones

Comme toute société traditionnelle, les populations autochtones des villages d'Anonkoua Kouté, Agban Attié, Agban village ou Abidjan Agban et Andokoi ont des sites sacrés. Il s'agit de la rivière et de la forêt Banco. Chaque village a assigné à ces sites un nom particulier.

Chez les autochtones d'Anonkoua Kouté cette rivière est appelée « Gbango », les propos d'une autorité coutumière de ce village nous renseignent davantage:

«... Gbango est le nom du génie protecteur de la rivière. Notre village compte également plusieurs autres sites sacrés tels qu'Assoumin situé non loin du village, Ce site était à l'origine une source d'eau qui étanchait la soif

des riverains. Il avait une fonction de protection et de nutrition. La population de ce village adore également un autre génie de forêt tel que Gbankouli ».

Pour la population autochtone d'Agban Attié, la rivière Banco est appelée "Badjê" en langue locale. Les propos d'un notable de ce village nous renseignent sur les rituels d'adoration de ce cours d'eau:

« Cette rivière est habitée par le génie protecteur du village. Chaque année des rituels lui sont adressés. L'adoration de ce site doit impérativement prendre en compte des interdits tels que les femmes en état d'impureté (menstrues) qui ne doivent prendre part aux rituels, de même que des personnes ayant eu des rapports intimes la veille ».

A Andokoi, également, la rivière Banco est appelée en langue locale Attié Kpangbo, ce nom, serait celui du génie protecteur du village. Un notable de ce village nous donne plus d'explication concernant les rituels:

« ... dans l'année, deux séances d'adorations sont adressées au génie protecteur du village afin de le remercier des faveurs et de la protection accordées au village. À cet effet, deux visites sont organisées par les populations avec l'accord des agents de l'OIPR pour des rituels qui consistent à immoler un mouton et un coq blanc à la mémoire du génie protecteur de ce village ».

Pour la population d'Agban village, la rivière Banco est appelé "Gbango" ce nom, désignerait le génie protecteur de cette rivière. Une autorité coutumière de ce village a également attesté de la présence d'autres sites sacrés dans le PNB appartenant au village, de par ses propos:

« Il existe aussi un autre lieu sacré tel que "Gbouliman" qui est une source sacrée à côté de la rivière Banco. Cette population a signifié qu'il existait plusieurs sites sacrés qui nécessitaient des rituels qui sont aujourd'hui abandonnés par la population du fait de la conversion de celle-ci au christianisme ».

D'une manière générale, il faut noter qu'avec le modernisme, plusieurs fils des villages riverains se sont converti à la religion chrétienne. Néanmoins, aujourd'hui ces rituels persistent et certaines personnes sont habilitées à perpétuer la tradition des ancêtres. Ces pratiques marquent le contexte d'appartenance, et d'attachement à la culture.

Bien que le PNB soit sous la tutelle de l'Etat, les populations ont encore des sites sacrés à l'intérieur de celui-ci. De ce fait des cultes leurs sont adressés. Elles y effectuent leurs rituels sous l'autorisation préalable de l'OIPR. C'est d'ailleurs ce que confirme cette autorité traditionnelle du village d'Andokoi en ces termes:

« *Le PNB est certes sous le contrôle de l'OIPR, mais il abrite nos sites sacrés, c'est notre patrimoine culturel!* ».

Ce discours démontre le fait que les populations ont un droit d'utilisation ou d'exploitation sur le PNB à des fins culturelles malgré le fait qu'il soit sous la tutelle de l'OIPR. Aussi, le patrimoine culturel désigné ici par le pronom possessif « *notre* » traduit-il l'appartenance, l'auto identification de cette autorité aux terres qui abritent le PNB.

Les caractéristiques culturelles à travers lesquelles les populations riveraines autochtones s'identifient trouvent des fondements dans l'origine et la création des sites sacrés.

En effet, les sites naturels sacrés ont été créés autour des récits et des mythes des communautés qui les tiennent pour sacrés. Les rituels, matérialisent la culture des riverains et leur confèrent une identité, une appartenance au milieu naturel, qui pour la plupart des villages riverains se réfèrent à la rivière Banco. Par exemple, pour la population autochtone d'Andokoi (village riverain au parc), la rivière Banco appelée en langue locale Attié Kpangbo, est le nom du génie protecteur du village. C'est une rivière sacrée.

La sacralité conférée à cette rivière tient du fait qu'elle posséderait des vertus thérapeutiques et protectrices des ondes négatives. Pour ces raisons, les populations autochtones adressent des rituels au génie de ce cours d'eau afin de le remercier des faveurs et de la protection accordées au village.

Pour les populations riveraines du PNB, c'est un signe de respect adressé souvent à la nature elle-même. Quelque fois, ce signe de respect est caractérisé par des événements marquants tels que des fêtes de générations qui constituent des cadres de communions rituelles avec des divinités.

Rappelons que les sociétés Ebriés sont organisées en classes d'âge. Le passage d'une classe à une autre nécessite des fêtes traditionnelles, des rituels qui participent à la formation de leur identité culturelle. Par

ailleurs, à travers les lois totémiques auxquelles la création de ces sites est rattachée, les populations arrivaient avec respect à conserver durablement les systèmes écologiques qu'ils renferment.

Aujourd'hui, les autochtones des villages riverains s'attachent fermement à défendre leurs droits d'usage sur les ressources environnementales du PNB. Cependant ces droits d'usages ainsi que les systèmes qu'ils renferment ont connu des modifications du fait de la dépossession de tous pouvoirs de gestion dont disposaient les autochtones sur les ressources foncières du PNB.

3-1-3 PNB, perte d'accès aux ressources naturelles pour les populations et privation de financements d'activités génératrices de revenus.

Les connaissances des riverains autochtones décrivent les conditions de vies socioéconomiques précaires marquées par l'absence d'activités génératrices de revenus à leurs endroits. Ces populations autochtones savent qu'elles peuvent tirer des bénéfices à travers la conservation du PNB. La participation des populations riveraines autochtones à la conservation des ressources naturelles du PNB est d'une importance capitale car, ce sont ces populations qui connaissent mieux ce site. En plus, elles y ont un lien historique et culturel.

Cependant, elles ne bénéficient d'aucunes retombées économiques. À Agban village ou Abidjan Agban, Le chef a tenu ces propos :

« (...) l'OIPR nous invite à des séminaires de gauche à droite mais nous n'avons rien obtenu réellement de consistant de nos doléances. Ils sont venus donner des cahiers aux enfants ; après, une trentaine de fourneaux en collaboration avec un opérateur d'hévéa (...) En tout cas il n'y a pas de retombées économiques à notre niveau, hormis cela ». Propos recueillis auprès du chef d'Agban Village.

Certes, l'objectif principal des parcs nationaux demeure de préserver l'intégrité écologique des écosystèmes et les services écosystémiques (UICN, 2008). Toutefois, selon les objectifs secondaires établis par l'UICN, les parcs nationaux doivent selon Dudley, (2008)

« Prendre en compte les besoins des populations autochtones et des communautés locales, y compris l'utilisation de ressources de subsistance, dans la mesure où celles-ci n'ont pas d'incidence négative sur le premier objectif de gestion et doivent contribuer à l'économie locale par le tourisme. »

Or, ces objectifs seront mieux servis par le mode de gestion participative, car ce dernier permet aux communautés locales de bénéficier des services écosystémiques des parcs nationaux en participant aux activités de gestion dont l'élaboration d'un plan de zonage. (N. Dudley *et al.*, 2008 p.47).

Par ailleurs, la gestion participative est : « une situation dans laquelle au moins deux acteurs sociaux négocient, définissent et garantissent entre eux un partage équitable des fonctions, droits et responsabilités de gestion d'un territoire, d'une zone ou d'un ensemble donné de ressources naturelles. » (G. Borrini-Feyerabend *et al.*, 2000, p. 46).

Considérant cette définition, la prise en charge socioéconomique des riverains par la structure en charge de gestion du PNB l'OIPR, à travers un partage équitable des bénéfices liés à la gestion des ressources naturelles n'est pas encore effective. Les propos d'une autre riveraine autochtone le confirment:

« Les agents de l'OIPR nous sensibilise sur le fait de ne pas prélever de plantes, de bois morts, chasser les animaux dans le PNB. Pourtant, des personnes vivaient de la vente de fagots, de plantes médicinales. Ce sont les femmes qui étaient beaucoup concernées par ces activités qui leur permettaient d'assurer la subsistance des familles. On comprend le fait de ne pas rentrer dans le parc parce que c'est un domaine de l'Etat, mais qu'est-ce qu'on fait par rapport à notre situation économique » Propos recueillis auprès de la présidente des femmes d'Agban Attié.

Pour les autochtones, la création du PNB représente une perte d'accès aux ressources naturelles limitant d'une part la récolte de vivre notamment la nourriture, les sources d'énergie (le bois de chauffe), de plantes médicinales, de protéines animales et d'autre part le commerce de ces ressources vitales. Le parc national étant le patrimoine de l'Etat, aucune intrusion humaine sans autorisation préalable de l'autorité compétente n'est possible. Cette situation provoque parfois chez les populations une amertume et des ressentiments. Les populations se sentent marginalisées dans le projet de conservation de cette aire protégée et surtout elles ont le sentiment d'avoir été expulsées de leur terre. (M. Koueita *et al* 2018, p 401). Les riverains en l'occurrence les autochtones d'Anonkoua Kouté ont conscience du statut de cette forêt, mais le fait est qu'ils se sentent dépossédés de leur droit sur la terre ainsi que sur les différentes ressources naturelles qu'elle (la terre)

contient. De ce fait ils se vengent en les exploitant, ce qui crée très souvent des conflits fonciers. Une autorité administrative nous expose les difficultés liées à la gestion foncière du PNB en ces termes:

« Les principales difficultés de gestion qui menacent la conservation des ressources naturelles du parc national du Banco sont dues au fait que les populations autour ne s'impliquent pas dans sa conservation. En effet, il y a des populations qui réclament des portions du PNB comme relevant de la propriété de leur domaine coutumier. De plus le manque de matérialisation des limites du parc fait qu'à certains endroits, des personnes construisent des maisons à la limite du parc ». Propos recueillis auprès du chef secteur du PNB.

Les autorités coutumières notamment celles d'Anonkoua Kouté, ne s'étant toujours pas faite à l'idée que la forêt du Banco appartient à l'Etat, revendiquent souvent des parcelles de terres à l'intérieur du parc comme relevant de leur patrimoine coutumier. Cette situation explique les conflits fonciers entre l'Etat et les populations riveraines autochtones à la périphérie.

Les autochtones ont été expropriées du PNB et exclues des activités économiques qui s'y rapportent. Ils espèrent donc pouvoir bénéficier d'activités économiques afin de participer convenablement à la conservation du PNB sans être tenter d'exploiter les ressources naturelles de ce domaine forestier.

La gestion participative, est une gestion conjointe qui vise l'équité et la justice entre plusieurs acteurs dans la conservation des ressources naturelles. Les populations riveraines autochtones ont droit à la parole, lors des réunions du comité de gestion locale, mais la collaboration entre les riverains et les gestionnaires présente des limites; c'est ce qu'explique cette autre autorité d'Agban village :

« Nos rapports avec les gestionnaires aujourd'hui... Comme nous on ne rentre pas dans le PNB... certes aujourd'hui on parle de gestion, c'est seulement lorsqu'on nous invite, lorsqu'il y a des manifestations qu'on nous appelle pour parler de la représentation du village et de temps en temps, les accompagner dans leurs manifestations. En tout cas les autochtones n'entrent pas dans le PNB, sinon il y a plein d'activités illégales qui se font autour du parc ».

La participation des riverains autochtones à la gestion du parc ne se limite qu'aux réunions aux dires de cette autorité et les populations ont souvent décrié une absence d'activités génératrices de revenus initiée

par l'OIPR à leurs endroits.

Ce fait, elles l'ont exprimé à travers ces propos :

« On aimerait que l'OIPR réalise des projets générateurs de revenus pour nous. C'est nous les autochtones, et nous sommes les riverains du PNB. L'OIPR nous sensibilise sur la sauvegarde du PNB et nous demande notre collaboration dans la surveillance de la forêt. Ici, généralement les riverains n'ont pas grand moyen de subsistance donc ce qu'on attend de l'OIPR ce sont les activités génératrices de revenus. Discours recueillis auprès d'une autorité autochtone du village d'Agban Attié.

3-2 - Attitudes des populations riveraines relatives au PNB

3-2-1 Consentement et approbation des populations riveraines autochtones à la conservation du PNB

Les approbations des populations à la conservation du parc par l'OIPR prouvent qu'elles sont favorables à la politique de gestion en vigueur c'est-à-dire à la gestion participative. Le consentement sous-entend que les populations sont prêtes à participer et collaborer avec l'OIPR. Le consentement à cette gestion pour les gestionnaires est une porte ouverte au partage d'information et la consultation avec les différentes parties qui représentent la première étape réelle vers la gestion partagée (J. Poisson, 2009 p 47).

Le consentement des populations à la gestion du PNB est donc une disposition mentale favorable à une collaboration entre populations et gestionnaires. Cette collaboration consiste à un partage d'information sur l'écologie du PNB sur les enjeux et les conflits liés à son contexte socio-économique. Cet échange d'information entre les populations du PNB et les gestionnaires permet d'améliorer les connaissances des populations et d'instaurer un climat de confiance et d'équité avec elles. Ce climat de confiance et d'équité devrait permettre d'aboutir à la promotion d'un futur partage équitable des bénéfices engendrés par le PNB avec les populations riveraines. Ceci devrait constituer un atout pour obtenir une forte participation des populations autochtones durant la phase de consultation étant donné que la conservation durable des ressources est aussi un objectif poursuivi par les populations riveraines autochtones. Elle permettrait au PNB de susciter la curiosité des scientifiques comme le pense cet enquêté.

« Aujourd'hui, le PNB suscite l'engouement de nombreux chercheurs, et scientifiques et cela grâce aux efforts consentis par le gouvernement ». Propos d'un notable d'Agban village

Concernant le rôle des populations dans la conservation du PNB, elles ont toutes signifié qu'elles y ont un rôle de gardien. C'est à ce titre que les populations d'Agban Attié nous ont tenu ces propos:

« Notre rôle dans la gestion du PNB, c'est de veiller à ce que personne n'y entre car nous sommes comme des gardiens du parc nous avons un rôle de surveillance. Chez nous au village, nous faisons des réunions, avec les populations. Nous leur disons de ne pas rentrer dans le Banco. ».

L'absence d'activités génératrices de revenus pour les populations engendre une démotivation et une faible participation des populations aux programmes d'éducation et de sensibilisation pour un changement de comportements en faveur d'une meilleure conservation du PNB.

3-2-2-Mécontentements dus à l'absence de partage de bénéfices, liés aux ressources foncières du PNB entre les gestionnaires et les populations riveraines autochtones.

Les populations sont frustrées de voir qu'elles n'ont absolument rien de leur héritage coutumier et qu'elles ne profitent guère des retombées que pourraient leur procurer le parc. C'est pour cette raison qu'en réponse à la question de savoir ce que représente le Parc National du Banco pour elles, une autorité coutumière d'Agban village nous a tenu ces propos:

« Nous avons une place primordiale dans la conservation du parc, car nous veillons à ce que personne n'y entre pour détruire notre forêt ; C'est vrai que souvent nous avons des litiges avec les agents de l'OIPR, La forêt est devenue patrimoine de l'Etat c'est vrai, mais avant que cela ne soit, nous y étions, nous estimons que nous avons trop donné et qu'il y a des limites à respecter... ». Propos recueillis auprès d'un notable du village d'Agban.

Ces limites dont parle cette autorité se traduisent en termes de partage de terres, de bénéfices liés à la gestion du PNB, de participation franche et véritable, de collaboration etc.

Les attitudes que les populations autochtones ont vis-à-vis de la gestion du parc s'expriment par un sentiment d'expropriation de terre. Ce sentiment d'expropriation lié à l'histoire d'appartenance

culturelle à ce site fait qu'elles se sentent marginalisées dans la gestion de cet espace aujourd'hui conservé par l'État ; ce qui crée très souvent le problème de conflits d'usages dans cette aire.

Par ailleurs, les populations autochtones souhaiteraient contribuer à la promotion du parc national en donnant par exemple de leurs savoirs locaux qui pourraient servir à une meilleure connaissance et promotion du PNB. Cela serait possible à condition qu'elles aussi soient bénéficiaires des retombées financières de la gestion du site.

Ce témoignage d'un notable du village d'Agban Attié illustre le mieux notre analyse:

« Lorsque des scientifiques arrivent, ils nous posent des questions sur la durée de certains arbres, l'utilisation de certaines ressources floristiques... En contrepartie nous n'avons rien ! Ce n'est pas normal. »

Ce sentiment de désolation et d'isolement des populations est bien évidemment un obstacle à la politique de conservation du parc national du Banco. Les populations connaissent mieux ce site et ce sont elles qui doivent s'approprier le parc et veiller à sa conservation. Seulement, le fait est, qu'elles ne se sentent pas véritablement impliquées dans la préservation de ce site.

La précarité du milieu de vie des riverains du PNB associée à l'absence d'activités génératrices de revenus en faveur des populations engendre une réticence de leur part à la participation des activités et programmes de sensibilisation et d'éducation pour le changement de comportement.

Les principales causes des pressions anthropiques sur la biodiversité dans le PNB sont liées au contexte socio-économique de pauvreté des populations riveraines. Pourtant les besoins et projets socioéconomiques de ces populations peinent à se réaliser si bien qu'elles exploitent les ressources naturelles du PNB pour leur survie. Cette situation explique le fait que la conservation du PNB est fortement menacée en dépit des actions entreprises par l'OIPR.

En plus, les populations, n'accordent pas d'attention aux programmes de gestion du PNB parce qu'elles n'y trouvent pas véritablement de profits. Ce fait explique la démotivation et la faible participation de ces dernières aux programmes de gestion participative des ressources naturelles du PNB. D'après elles, plusieurs revendications et doléances de leur part ont été adressées à l'OIPR

sans suite. A ce sujet, une autorité coutumière du village d'Agban nous décrit la situation de son village à travers les propos suivants:

« On revendique toujours (...) les œuvres sociales qu'ils doivent faire pour qu'on sache que, comme on utilise votre forêt, voilà ce qu'on vous donne il n'y en a pas. Verbalement ils le disent mais nous ne voyons rien. Sinon, on leur écrit. Nous faisons des propositions, plusieurs demandes comme les constructions de quelques bureaux pour la chefferie, la réhabilitation de la palissade de l'école qui est en ruine. On avait un atelier de fabrique d'attiéké, construit par le maire d'alors qui a été détruit pendant la crise post-électorale. Il y a à peu près deux mois, le Lion Club a envoyé une équipe nous entretenir sur nos besoins étant donné qu'il y a la clôture du Banco à faire bientôt ».

Ces revendications portent à croire que les populations attendent toujours avec impatience que leurs doléances soient réalisées pour leur plus grand bonheur. C'est à ce titre qu'a été créée la gestion participative qui vise l'équité et le partage de bénéfices liées à la conservation des ressources naturelles.

A Anonkoua Kouté, les populations estiment que l'OIPR doit fournir encore plus d'efforts dans la gestion participative concernant le volet économique à l'endroit des populations autochtones. Cette préoccupation est traduite par les dires d'une autorité coutumière dudit village en ces termes:

« Nous sommes insatisfaits de notre collaboration avec l'OIPR. Car, la forêt est le poumon de la ville d'Abidjan et grâce à elle, nous respirons l'air pur, mais nous n'avons pas de dédommagements (...) écrit cela (rires) (...) Il n'y a pas de suite, nous qui sommes des riverains, nous n'avons rien. Nous souhaitons qu'on puisse engager nos enfants dans le cadre de l'écotourisme. C'est vrai nous avons cédé nos terres, mais il n'y a pas de suite. Nous n'attendons pas forcément l'argent, nous savons que la forêt ne produit pas l'argent c'est plutôt l'homme qui a besoin d'investir pour la protéger, mais on peut engager nos enfants. Aujourd'hui, nous ne pouvons plus rien y faire : plus de café, ni de cacao mais qu'on prenne nos enfants en compte dans le cadre de l'écotourisme ». Propos recueillis auprès d'un notable à Anonkoua Kouté.

Il est important de signifier que l'OIPR ne dispose pas de financements, ce sont plutôt les structures de financements telles que le PNUE, l'UICN, la banque mondiale etc. qui financent les projets relatifs à la préservation de l'environnement. Pour le cas spécifique du PNB, il n'existe pas de financement à long terme, il bénéficie de

l'appui de quelques ONG ainsi que de financements ponctuels de certaines coopérations notamment Japonaises.

En dépit de ce fait, les populations n'ont pas manqué de faire des propositions pour une meilleure collaboration avec l'OIPR:

« ...Nous avons même demandé aux gens de ne pas nous oublier quant à l'écotourisme car il y a des sites touristiques. Saviez-vous qu'il y a dans la forêt du Banco un endroit où il y a du sable mouvant, une source d'eau en cascade et il y a des gens dans le village qui connaissent parfaitement ces sites-là ? Il y a des sources d'eau que même l'OIPR ne maîtrise pas ; et nous avons même surnommé ces sites dont thromin... ». Propos recueillis auprès d'un notable d'Anonkoua Kouté.

Cette autorité coutumière a même suggérer des activités culturelles au sein du PNB afin de valoriser et perpétuer leur culture:

« On pourrait faire des ouvertures de voies peut être à partir de nos villages, dans le cadre de l'écotourisme. On pourrait organiser une journée culturelle par exemple, où nos femmes confectionneraient des mets originaires de chez nous tel que le cocotcha cela permettrait de valoriser nos cultures ». Propos recueillis auprès d'un notable d'Anonkoua Kouté.

Ainsi, la valorisation culturelle permettrait aux populations riveraines autochtones de mieux se sentir impliquées dans la gestion.

Le PNB est un lieu de haute valeur spirituelle, historique et culturelle pour les communautés locales qui peut stimuler l'industrie du tourisme et conséquemment générer un retour économique direct à ces communautés locales.

Toutefois, la distribution des revenus du tourisme dans le PNB ne semble pas encore être une réalité. Cette situation est une entrave à une gestion participative efficace du PNB.

A travers des activités culturelles, les populations pourraient aussi retrouver leur repère perdu sous l'emprise de la tutelle Etatique.

Discussion

Les riverains autochtones du PNB, s'identifient par leur culture dont ils expriment la sauvegarde à travers le sentiment d'attachement au site (du PNB) qu'ils présentent comme leur terre d'appartenance. Ils sont attachés à leurs terres qui constituent pour eux, un repère culturel. L'analyse des connaissances des populations riveraines autochtones révèlent principalement trois aspects. D'abord l'on note les connaissances liées, aux cultes et rituels, ensuite celles relatives à

l'histoire d'appartenance culturelle, enfin la perte d'accès aux ressources naturelles et la problématique de la rémunération.

Les attitudes qu'ont les populations riveraines autochtones relativement à la tutelle du PNB par l'Etat, sont marquées par des approbations mais aussi par des mécontentements du fait de la dépossession de leurs terres (la forêt du Banco) par l'Etat. Cette dépossession s'est en quelque sorte traduite par la perte d'un repère culturel.

Ce fait a engendré chez les populations, un sentiment de rejet et de spoliation de leurs différents domaines coutumiers.

Il faut noter que deux aspects sont indispensables à la bonne marche de la gestion participative. Il s'agit notamment de la communication et de la valorisation économique (création d'activités génératrices de revenus pour les populations). Au niveau du PNB, si la communication est plus ou moins effective, les activités génératrices de revenus quant à elles n'existent pas encore.

Ce constat s'inscrit effectivement dans celui de Y.C Akoué et al. (2017, p. 188). Ce dernier confirme que les projets de développement sont quasi inexistant à la périphérie du PNB. C'est ce qui ressort clairement de nos observations sur le terrain et de nos différents entretiens avec les populations riveraines autochtones du PNB. Cette situation est très souvent à l'origine de la non implication des populations riveraines à la conservation des ressources naturelles du PNB.

L'obtention du support local selon l'analyse de J. Poisson. (2009, p.57) est la clé de la gestion participative. Les deux outils les plus performants pour obtenir le support local sont le programme d'éducation, de sensibilisation et le programme de partages des bénéfices selon l'étude de N. Dudley et al. (2008, p. 225).

Le programme de sensibilisation et d'éducation dans le PNB est le maillon faible de la gestion participative en raison du faible ratio coûts bénéfiques et de la production de bénéfices non-adaptés aux besoins locaux.

En outre, les questions de la rémunération suivie de la valorisation et de la sauvegarde culturelle occupent une place primordiale dans les connaissances qu'ont ces populations sur le PNB. Malheureusement, ces deux volets ne sont pas assez mis en avant dans le programme de

gestion du PNB. Cette situation est une entrave à une gestion participative efficace du PNB. Des activités économiques ont donc été développées à travers l'écotourisme dans ce parc afin de garantir des avantages aux membres de la communauté locale.

Cette analyse n'est pas en marge de toutes celles évoquées par les précédents auteurs lorsqu'ils soutiennent que le potentiel culturel des peuples autochtones du PNB n'est pas assez valorisé et que les activités génératrices de revenus pour les populations sont quasi inexistantes Y.C Akoué *et al.* (2017, p. 187). Pour ces auteurs, ces deux principales causes constituent la problématique de la gestion participative du PNB. En outre, elles sont à l'origine des pressions anthropiques dans le Parc National du Banco. Ces constats confirment ceux de L. Tia et D. Dago. (2015, p. 357) lorsqu'ils affirment que dans la partie Nord Est du parc, dénommée triangle de Sagbé, les populations s'y sont installées de façon anarchique sous l'espace des lignes à hautes tensions qui permettent de desservir la ville en électricité. Ainsi, de nombreux chefs d'exploitation sous ces lignes s'y sont installés dans le triangle et n'ont jamais été sensibilisés ni déguerpis. La totalité de ces chefs d'exploitations (100%) ne bénéficient d'aucun droit de propriété (L. Tia et D. Dago. 2015, p. 366). Cela dénote du manque de suivi de l'OIPR et surtout du non-respect du statut du PNB par les populations. Il est clair que la valorisation économique du PNB peut être un facteur bénéfique d'une conservation durable des ressources naturelles. Les gestionnaires et l'Etat pourraient s'appuyer sur des exemples palpables qui ont déjà été expérimentés dans certains pays à travers plusieurs aires protégées dont le parc national des volcans au Rwanda.

Le Rwanda possède l'une des densités démographiques les plus élevées d'Afrique, avec 820 habitants par km² dans certaines zones, et les habitants autour du Parc national sont des agriculteurs extrêmement pauvres. En conséquence, les gorilles de montagne sont grandement menacés par la transformation agricole et l'utilisation illégale des ressources, (par exemple la chasse avec des pièges). (T. Trzyna, 2014. p 11).

Les revendications économiques, socioculturelles que révèlent les représentations sociales des populations riveraines autochtones se traduisent en terme comportementale par l'exploitation

illégal des ressources naturelles et les conflits fonciers. Cette analyse a également été soulignée par (D. Lapointe, 2011). En effet, il précise que le comportement prédateur des populations sur les ressources dans les aires protégées remonte à l'ère de leur classement en Parc National, déposissant ainsi les populations locales de leur patrimoine.

« Dans le contexte des aires protégées, la dépossession des populations implique la perte des droits à la résidence, la perte des droits d'utilisation des terres et des ressources, la limitation des droits d'utilisation future et la perte des valeurs de non-usage par exemple l'accès aux sites ayant une valeur religieuse ou culturelle » (W.N Adams et J. Hutton. 2007, p.157).

Aujourd'hui, la dégradation de l'environnement est une véritable problématique qu'il importe de solutionner en impliquant aussi bien les autorités compétentes que les profanes. L'éducation environnementale est l'arme qui permettra de combattre les pressions et la dégradation de l'environnement. Cette éducation devra prioritairement concerner les enfants qui sont l'avenir à travers une sensibilisation beaucoup plus accentuée. La forêt en général et celle du PNB en particulier, est un outil efficace et un témoin socioculturel mais aussi de biodiversité que possède la Côte d'Ivoire. Préserver la forêt renvoie donc à préserver le patrimoine de biodiversité pour les générations futures.

Une sensibilisation plus poussée permettrait à une frange plus importante de la population riveraine de s'approprier le concept de protection de l'environnement. Ceci contribuerait aux changements de pratiques et de comportements des uns et des autres vis-à-vis des ressources naturelles. De nombreux efforts sont certes faits dans ce sens mais, malheureusement, le volet éducatif n'est pas encore assez valorisé.

L. Sauvé. (1997, p. 173) propose l'Education Relative à l'Environnement ERE, pour elle, l'ERE est perçue comme un outil de résolution des problèmes environnementaux, intimement liés aux réalités sociales; une problématique éducative, où l'ERE est envisagée comme une dimension fondamentale du développement des personnes et des groupes sociaux, en relation avec l'environnement ; et une problématique pédagogique, où l'ERE s'inscrit au cœur de l'innovation pour la recherche du processus d'enseignement et

d'apprentissage approprié à l'atteinte d'objectifs qu'elle poursuit.

Si l'éducation relative à l'environnement représente un outil efficace pour L. Sauvé. (1997, p. 173), il n'en est pas de même pour A. Diemer. (2013, p. 6) qui propose plutôt l'éducation au développement durable. Selon lui, l'environnement ne constitue qu'un pilier du développement durable alors que les valeurs éducatives doivent pouvoir intégrer à la fois des dimensions économiques, écologiques et culturelles. Pour lui, la démarche à suivre en matière d'éducation doit s'inspirer de l'interdisciplinarité (interaction entre plusieurs disciplines) et de la transdisciplinarité (plusieurs disciplines s'inscrivent dans un champ de vision commun pour aboutir à des résultats communs). L'économiste doit pouvoir comprendre le langage de l'écologiste (exemple la loi du pollueur-payeur) afin de pouvoir modifier son comportement vis-à-vis de l'environnement. De même que le sociologue doit pouvoir comprendre les lois économiques afin de pouvoir mieux sensibiliser les usagers ou les acteurs du domaine environnemental pour une meilleure gestion du PNB.

L'éducation environnementale doit prendre en compte les trois principes du développement durable. Cela passe nécessairement par une nouvelle forme d'éducation que A. Diemer (2013.p.2) appelle une éducation systémique. Cette éducation opère une rupture de l'enseignement traditionnel en intégrant les fondements d'une approche transdisciplinaire tout en ajoutant de nouvelles valeurs à celles dites traditionnelles.

Conclusion

Les représentations sociales des populations riveraines autochtones ont été analysées à travers leurs connaissances et attitudes. L'analyse qualitative des données à travers l'analyse de contenu à permis de repérer ces deux aspects.

Les connaissances des riverains autochtones relèvent de trois principaux aspects. Il s'agit d'abord du fait que le parc représente pour eux, un repère et un sentiment d'appartenance culturelle. Ensuite il est un lieu de cultes et de rituels pour les populations autochtones. Enfin, cette aire protégée, représente une perte d'accès aux ressources naturelles pour les populations et une privation de financements

d'activités génératrices de revenus.

Concernant les attitudes, on note d'abord le fait que dans l'ensemble les populations consentent et approuvent la conservation du PNB par l'état de Côte d'Ivoire. Ensuite, elles affichent leur mécontentement du fait de l'absence de partage de bénéfices liée à sa conservation. Enfin, elles expriment leurs insatisfactions aux différents besoins de leurs villages.

Il faut noter que l'absence des activités génératrices de revenus à la périphérie du PNB, attise le mécontentement des populations autochtones, et occasionne une réticence et une démotivation de ces dernières à la participation des programmes de sensibilisation sur la gestion des ressources naturelles du PNB. Ces dernières n'ayant parfois aucun autre moyen de recours s'adonnent à l'exploitation abusive des ressources naturelles. Notre hypothèse selon laquelle les connaissances et les attitudes des populations riveraines autochtones expliquent leurs pressions sur les ressources naturelles du PNB est donc vérifiée. Par ailleurs, des efforts méritent encore d'être faits dans le sens de la sensibilisation d'une frange encore plus importante de la population riveraine autochtone qui s'adonne impunément à l'exploitation illicite et abusive des ressources naturelles du PNB.

Ces populations exercent des pressions d'empiètements et d'exploitations des ressources qui provoquent la destruction, et la dégradation des écosystèmes naturels du PNB.

La création d'activités génératrices de revenus pour ces populations ainsi que le partage juste et équitable des bénéfices découlant de la gestion, sont nécessaires, en plus de l'information et la sensibilisation à la protection et la sauvegarde du PNB, pour une conservation plus efficace.

Références bibliographiques

Bibliographie

Abric, J.-C. (1997). *Les représentations sociales : aspects théoriques* », dans Jean-Claude Abric (sous la dir.), *Pratiques sociales et représentations*, Paris, Presses Universitaires de France (psychologie sociale) 312p.

Adams, W. M. et J. Hutton (2007). People, Parks and Poverty: Political Ecology and Biodiversity Conservation *Conservation and Society*, vol. 5, n° 2 : 147-183.

<https://www.istor.org/stable/26392879>

Akoue Y. C, Adaman. S, Zon D. A, (2011). Parc National Du Banco, Un Patrimoine Entre Destruction Et Conservation : Réalité Et Enjeux D'une Gestion Durable *European Scientific Journal* vol.13, p. 182-195. <http://dx.doi.org/10.19044/esj.2016.v13n2p182>.

Diemer. A, (2017) « L'éducation systémique, une réponse aux défis posés par le développement durable », *Éducation relative à l'environnement* [Vol 11 | 2013-2014 | p.1-17. <http://journals.openedition.org/ere/805>

Jodelet 1989 *les représentations sociales* Paris: Presse Universitaire de France. (Sociologie d'Aujourd'hui) 454p.

Koueita M.K.K, Diomandé M., Brou A. N (2018). La Problématique De Gestion Du Parc National De La Comoe (Pnc) En Côte D'ivoire, Entre La Survie Des Populations Riveraines Et La Conservation De La Biodiversite *European Scientific Journal* Vol.14 p 391-411.

URL:[http:// Doi:10.19044/esj.2018.v14n35p391](http://Doi:10.19044/esj.2018.v14n35p391)

Moscovici S., (1984). Le domaine de la psychologie sociale, Introduction à S. M08- covici (ed.), La psychologie sociale, Paris, PUF.

Sako, N., Beltrando, G., Atta, K. L., Dibi N'da, H. & Brou, T. (2013). Dynamique forestière et pression urbaine dans le Parc national du Banco (Abidjan, Côte d'Ivoire). [*Vertigo*] *La revue électronique en sciences de l'environnement*, vol 13, n.2. p 1-23. <https://doi.org/10.4000/vertigo.14127>

Sangne, Y.,C., Kouakou, K., A., Bamba I., Kpangui, K., B., and Barima Y., S., (2018) : Diversité structurale d'une aire protégée urbaine : Cas du Parc National du Banco (Côte d'Ivoire) [Structural diversity of an urban protected area : Case of National Park of Banco (Côte d'Ivoire)] *International Journal of Innovation and Applied Studies* vol. 24 n. 4 Nov. 2018, pp. 1761-1772 <https://www.researchgate.net/publication/333646519>

Sako. N and Beltrando, G (2014).« Dynamiques spatiales récentes du Parc National du Banco (PNB) et stratégies de gestion communautaire durable de ses ressources forestières (District d'Abidjan en Côte d'Ivoire) », *EchoGéo* [Online], vol 30 | 2014, Online since 17 September 2014, doi : 10.4000/echogéo.13906

Sauvé L. (1997). L'approche critique en éducation relative à l'environnement: origines théoriques et applications à la formation des enseignants - *Revue des sciences de l'éducation*. Vol 23. n.1 p.169-187. <https://doi.org/10.7202/031912ar>

Tia, L. & Dago, D. R. (2015). Morcellement d'une aire protégée en agglomération urbaine : le cas du parc national du Banco (Côte d'Ivoire). *Cahiers de géographie du Québec*, 59(168), vol. 59 n. 168, p 349–376. <https://doi.org/10.7202/1037254ar>

Triplet.P. (ed) 2009.*Manuel de gestion des Aires Protégées d'Afrique Francophones*. Awely, Paris, 1234p.

Webographie

Asse. C. 2018 : *Aire naturelle protégée et peuple autochtones : enjeux et défis pour une alliance gagnante* 101p. [Consulté le 08/01/ 2022]. <https://airesnaturellesprotégéesetpeuplesautochtones-CAssesept18-1>.

Borrini—Feyerabend,G.,M.T. Farvar, J.C. Nguinguiri et V. A.Ndangang (2000); *La gestion participative des ressources naturelles ; Organisation, Négociation et Apprentissage par l'action* GTZ et UICN,Kasperek veriaj_Heidelberg (Allemagne), 108p. [Consulté le 05/01/ 2022].

https://CoManagement_French.pdf

CNDHCI, 2017: *Rapport d'étude exploratoire sur les aires protégées en Côte d'Ivoire* 20p. [Consulté le 13/01/ 2022]. <https://Rapport-d'étude-sur-les-aires-protégées-en-Côte-d'ivoire-2017.pdf>

Dudley, N. (Éditeur) (2008). *Lignes directrices pour l'application des catégories de gestion aux aires protégées*. Gland, Suisse: UICN. x +96pp [Consulté le 10 /01/ 2022]. http://portals.uicn.org/library/files/publication/publis/book_covers/BOPAPS-016FR.jpg

La Pointe. D, (2011). *Conservation, aires protégées et écotourisme : des enjeux de justice environnementale pour les communautés voisines des parcs?* Thèse, université du Québec. 345p [Consulté le 10 /01/ 2022]. https://Dominic_Lapointe_juin2011_A1b.pdf.

Leung, Y-F, Spenceley, A, Hvenegaard, G, et B, R(éds.) (2019). *Gestion du tourisme et des visiteurs dans les aires protégées : Lignes directrices pour la durabilité. Lignes directrices des meilleures pratiques dans les aires protégées* No. 27, Gland, Suisse : UICN. xii + 120 pp. [Consulté le 10 /01/ 2022].

<https://ecotourisme/gestion%20tourisme%20et%20aires%20protégées.pdf>.

Poisson.J (2009). Impact de la gestion participative sur l'efficacité de conservation dans les parcs nationaux des pays sous-développés. Sherbrooke,

Québec, Canada, Mémoire de maitrise 121p.Consulté le 15 décembre 2021. <https://cufoe.poisson.essai96.pdf>.

République de Côte d'Ivoire, (2002). Loi n°2002-102 du 11 février 2002 relative à la création, à la gestion et au financement des parcs nationaux et des réserves naturelles, [Consulté le 16/01/ 2022]. <https://777.02-Loi-du11février-2002,-relative-à-la-création,-a-la-gestion-et-au-financement-des-parcs-nationaux-et-des-réserves-naturelles.pdf>

OIPR (2017) Asse. C. 2018. Aire naturelle protégée et peuple autochtones : enjeux et défis pour une alliance gagnante 101p <https://aires-naturelles-protégées-et-peuples-autochtones-C-Asse-sept18-1>

(OIPR, 2017). Manuel de gestion des populations infiltrées dans les parcs nationaux et réserves Juin 2017. 30 p. [Consulté le 08/01/ 2022]. <https://51-manuel-de-gestion-des-populations-infiltrées-dans-les-pnr>

OIPR (2018). Surveillance des parcs nationaux et réserves de Côte d'Ivoire : manuel d'exécution 2018-2022, 61p. [Consulté le 08 /01/ 2022].<https://50-manuel-et-strategie-de-surveillance-de-pnr>

Trzyna, T. (2014). *Aires protégées urbaines : Les profils et lignes directrices pour de meilleures pratiques*. Série sur les lignes directrices pour de meilleures pratiques pour les aires protégées no 22, Gland, Suisse : IUCN. xiv + 110pp. [Trans. Office Européen de Communication. Urban Protected Areas: Profiles and best practice guidelines (Gland, Switzerland: IUCN, 2014).] [Consulté le 10/01/ 2022]. <https://PAG-022-Fr.pdf>

IUCN, (1994). Lignes directrices pour les catégories de gestion des aires protégées. Commission des parcs nationaux et des aires protégées. CPNAP avec l'assistance du WCMC. IUCN, Gland, Suisse et Cambridge, Royaume Uni.x+261pp. [Consulté le 13/01/ 2022]. <https://1994-007-Fr.pdf>

IUCN, (2012); *Aires protégées (Point 13.4 de l'ordre du jour) 11ème réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique, Hyderabad, Inde, 8-19 octobre 2012* [Consulté le 11/01/ 2022]. <https://>

IUCN/BRAO, (2008): *Evaluation de l'efficacité des aires protégées; parcs et réserves de Côte d'Ivoire*, Ouagadougou 43p. [Consulté le 05/01/ 2022]. <https://Rappam-Ivory-Coast.pdf>.